

RAPPEL SUR LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER LA PROCEDURE

sous peine de blocage informatique

Via notre plateforme COMITI-SPORT :

Nouveaux Adhérents

- Se rendre sur COMITI : <https://pays-aix-natation.comiti-sport.fr/>
- Créer un seul compte pour toute la famille (Menu, Ma famille, etc ...)

1 / Y insérer dans la Fiche de l'adhérent, au niveau adéquat (en face le cœur en cliquant sur « choisir un fichier » le **Certificat médical de la saison en cours, obligatoire chaque année . et uniquement à cet endroit là MERCI**

- **choisir l'offre (le GROUPE) Dans lequel l'adhérent a été retenu (exemple : PIROUETTE....)**

2/ Adresser un mail au club à l'adresse nat.synchro.aix@gmail.com pour informer les responsable de la section que votre compte comiti est créé.

--->à réception seulement de ce mail les responsables de la section « tagueront » l'adhérent dans le groupe retenu, ouvrant ainsi l'inscription possible.

3/ Retourner sur votre compte Comiti et Cliquez sur : INSCRIPTIONS et suivre la procédure.

Anciens Adhérents

- Se rendre sur votre compte COMITI : <https://pays-aix-natation.comiti-sport.fr/>

1/ Y insérer dans la Fiche de l'adhérent, au niveau adéquat (en face le cœur en cliquant sur « choisir un fichier » le **Certificat médical de la saison en cours, obligatoire chaque année .**

2/ choisir l'offre (le GROUPE) Dans lequel l'adhérent a été retenu (fourni par les entraîneurs)

- Cliquez sur : INSCRIRE en face le nom de l'adhérent et suivre la procédure.

Ouverture permanence de la section :

Mercredi de 15h à 17h

Finalisation de votre ou vos inscriptions :

Votre inscription sera validée quand nous aurons en notre possession :

- Certificat médical, datant de moins de 3 mois, de non contre-indication aux activités aquatiques.

Paiement de la cotisation :

Merci d'indiquer en commentaire de votre Panier les détails sur votre mode de paiement (1 ou plusieurs chèques....., carte collégien à venir.....)

- Chèque à l'ordre du Pays d'Aix Natation ou PAN (facilité de paiement possible, maximum 3 chèques, encaissables fin du mois avant Décembre)
- En espèces et/ou en ANCV, se rendre impérativement au club lors des permanences.

- **Pour les Collégiens** : Carte Collégien de Provence , faire un chèque de 100 €, mettre au dos : « natation artistique, ne pas encaisser »

et adresser un mail à nat.synchro.aix@gmail.com à réception du n° de la carte.

- Carte Bancaire, aucun frais de commission supplémentaire.

Les documents sont à insérer dans votre compte COMITI ou à envoyer par mail ou à envoyer au siège du club à Aix en Provence.